



Info Luttés N°11

A toutes nos organisations CGT de Seine Maritime
infoluttés76@orange.fr

12 avril 2018

Une nouvelle fois la lutte des salariés paie !!

Choquée !! Voici comment la Direction de l'entreprise FEV (ex D2T) a commencé la 4^{ème} réunion des NAO en parlant du mouvement de grève organisé par la CGT et mobilisant plus de 70% des salariés du site de Saint Etienne du Rouvray.

Par contre, rien de choquant pour elle de proposer 1,5% d'augmentation de la masse salariale tout compris (augmentation individuelle, prise en compte de l'augmentation des minima conventionnés, augmentation contractuelle suite à une évolution professionnelle...) alors que l'entreprise réalise, grâce à l'investissement des salariés, sa seconde année record.

A cela les salariés ont dit STOP ! Qu'il était temps pour eux de réclamer leur dû. Les réunions suivantes et surtout la grève du mardi 03 mars 2018 ont permis d'obtenir :

- 3% d'augmentation de la masse salariale comprenant une augmentation générale,
- Un budget additionnel pour la prise en compte des minima conventionnés qui touchent encore trop de salariés chez FEV,
- Un budget additionnel pour les augmentations contractuelles et la politique jeune (nécessaire pour attirer et garder les jeunes diplômés),
- Un abondement de 0,35% de la prime d'intéressement portant cette dernière à 1500€
- L'engagement de la Direction d'entamer une discussion sur l'évolution professionnelle au sein de l'entreprise, discussion importante aux yeux de la CGT afin d'arrêter d'avoir des salariés diplômés et expérimentés payés aux minima de la convention !





La CGT vous informe !



Union Locale
St Etienne Sotteville Oissel

Union Locale
Couronne Quevilly

Le vrai visage de la grande distribution

Depuis bien trop longtemps, la grande distribution utilise ses salariés(es) comme des kleenex pour répondre, soi-disant aux besoins des consommateurs mais en réalité pour satisfaire la soif des actionnaires. CARREFOUR cumule 920 millions de bénéfices et distribue 400 millions d'euros à ses actionnaires.

De la même manière, pour les mêmes raisons, les producteurs, notamment dans le secteur des produits agricoles, subissent, eux-aussi des pressions qui ne leur permettent plus de vivre dignement de leur travail tellement ils sont contraints de baisser leurs prix. Evidemment, ces gains sur les prix à l'achat ne se retrouvent pas ou peu sur le ticket de caisse du consommateur mais bien dans les poches des actionnaires.



Les marges réalisées doivent être de plus en plus grandes. Les salaires au plus bas, la polyvalence à tout va. Ce qui produit des effets négatifs sur le service rendu aux clients (si vous êtes au rayon parfumerie, le lendemain on vous place arbitrairement à la charcuterie ou au fromage !!!). Turn-over.

Les salariés(es) sont pressés(es) comme des citrons. La pression exercée sur eux est énorme ; leur emploi est mis dans la balance : Diviser pour mieux régner. Tais-toi et marche !

Sur l'établissement LECLERC de St Etienne du Rouvray la direction utilise tous les moyens y compris frauduleux pour faire taire ou licencier les employés.

Plusieurs dossiers prud'homaux concernant E. LECLERC St Etienne ont été gagnés par les salariés avec la CGT qui n'est pas bienvenue dans les établissements. La CGT revendique des embauches qualifiantes et définitives pour assurer un service de qualité pour vous !!!



IL VEUT TOUT CASSER !!!!!

Le monde du travail, privé comme public est attaqué... et demain ils veulent s'en prendre à tous les acquis sociaux (rémunérations, temps de travail, protection sociale...). Partout les droits syndicaux et les Instances Représentatives (DP, CHSCT, CE) sont remises en cause.

MACRON (et son sbire DELEVOYE) ne se limitent pas à faire les poches aux retraités avec l'augmentation de la CSG, ils veulent maintenant casser toutes les pensions en instaurant la retraite par points.

Face à cette attaque globale ?

Il faut une réponse globale :

Journée d'action interprofessionnelle de

GREVE ET MANIFESTATIONS

JEUDI 19 AVRIL 2018

POUR ETRE PLUS FORTS ENSEMBLE, REJOIGNEZ-NOUS !

Bulletin d'adhésion

Union Locale CGT - 265 rue de Paris - 76800 St Etienne du Rouvray

Email : ulcgt.sotteville.ser@wanadoo.fr

Tél : 02.35.66.11.00/ 07.82.29.82.76 Lundi, Mercredi et Vendredi de 13h30 à 17H00

Nom.....Prénom.....

Adresse

.....
.....



TRACT AUX USAGERS

Rouen / Sotteville, le 04 Avril 2 018

Réforme du Ferroviaire Avril 2018

NOUS ALLONS DEVOIR NOUS BATTRE, ENSEMBLE !

Le Premier ministre a présenté les principaux axes et la méthode envisagée concernant la réforme de la SNCF, il prétend même savoir ce que veulent les Français !

Outre la méthode inacceptable du passage en force, les axes décidés par le gouvernement vont à l'encontre d'un service public de qualité que chaque citoyen est en droit d'attendre au quotidien.

OUVERTURE À LA CONCURRENCE

Les Cheminots sont fermement opposés à l'ouverture à la concurrence.

L'ouverture à la concurrence n'est pas gage d'efficacité et de développement pour le mode ferroviaire. Les exemples multiples dans d'autres pays le démontrent.

Le règlement européen OSP (Obligation de Service Public), cité à maintes reprises par le Gouvernement, n'oblige en rien d'ouvrir à la concurrence. L'article 5 § 4 bis est très explicite sur le sujet. Le gouvernement n'est pas face à une « obligation européenne », mais fait un choix délibéré d'ouvrir à la concurrence.

AVENIR DES LIGNES RÉGIONALES

Le Gouvernement ment en affirmant que sa réforme ne remet pas en cause l'avenir des « petites lignes ». En ne finançant pas les travaux nécessaires sur le réseau et en ouvrant à la concurrence, il met fin à la péréquation, se désengage et laisse la responsabilité aux Régions de décider du maintien ou non des lignes régionales du Réseau Ferré National.

Au regard des difficultés financières que rencontrent les régions, cela augure mal du devenir de ces lignes.

Le Gouvernement préconise le passage du Statut d'EPIC, où l'État est propriétaire, à celui de « Société Nationale à Capitaux Publics », où l'État est actionnaire.

En clair, le Gouvernement s'offre la possibilité d'ouvrir le capital et ainsi de privatiser la SNCF à court terme. C'est le scénario qui a été appliqué à Air France, France Télécom, EDF/GDF...

Les Cheminots exigent le retour à une entreprise publique unique et intégrée : la SNCF.

AVENIR DU FRET SNCF

Malgré une situation catastrophique après plus de 10 ans d'ouverture à la concurrence dans le transport de marchandises, rien n'est dit sur le Fret SNCF et encore moins proposé pour tendre vers un véritable report du trafic routier vers le rail.

Le Gouvernement veut liquider purement et simplement le Fret SNCF.

STATUT DES CHEMINOTS

Ce ne sont pas les conditions sociales des cheminots qui sont à l'origine des 55 milliards d'euros de dette du ferroviaire, mais bien le désengagement de l'Etat depuis des décennies. La fin du statut des cheminots ne réglera pas, bien au contraire, les problèmes d'organisation et de cloisonnement des activités qui détériorent la ponctualité et la qualité du transport au quotidien.

Est-ce le statut des cheminots qui est responsable des retards, des dysfonctionnements, des pannes ? **NON.**

Le Statut des cheminots permet au contraire une continuité et une stabilité dans le fonctionnement du Service Public. Il permet également un niveau de qualification, de formation initiale et continue pour assurer un haut niveau de technicité et de sécurité.

Les Cheminots agissent depuis plusieurs années pour la modernisation et le développement du service public ferroviaire ainsi que pour l'amélioration de leurs conditions sociales, de vie et de travail.

Face à l'ampleur des attaques annoncées, les Organisations Syndicales CGT, SUD, UNSA, CFDT et FO ont proposé la construction d'une riposte à la hauteur pour pérenniser l'entreprise publique SNCF, les trains publics et les conditions sociales des cheminots.

Cette réforme est une privatisation déguisée du service public ferroviaire et ne résoudra pas les problèmes que vous subissez au quotidien. Au contraire ! Il s'agit pour le gouvernement d'en finir avec le train.

Les Syndicats CGT, SUD, UNSA, CFDT et FO de l'agglomération rouennaise appellent les cheminots, les usagers, leurs associations ainsi que toutes celles et ceux qui sont attachés au service public, à participer à un

**Rassemblement Unitaire
le Samedi 14 Avril 2018,
Cours Clémenceau – Rouen,
à 10h30.**

19 avril : journée de convergence des luttes !

Animé par la seule volonté de répondre aux intérêts individuels de quelques « premiers de cordée », aux revendications du MEDEF, le gouvernement et la majorité parlementaire s'inscrivent dans une remise en cause profonde de notre modèle de société.

Salariés ou travailleurs dit autonomes, privés d'emploi, retraités, jeunes sont mis en opposition pour ne pas solliciter les moyens financiers existants, ni répartir les richesses produites par le travail.

La CGT propose à toutes et tous d'agir Le 19 avril pour une alternative de progrès social autour :

- De l'amélioration du pouvoir d'achat, des pensions et des minima sociaux sur la base d'un SMIC à 1800 euros.
- Du développement de l'emploi de qualité et la réduction du temps de travail à 32 heures.
- De l'obtention de droits collectifs de haut niveau prévus dans des conventions collectives ou des statuts.
- Du développement d'une industrie et de services publics qui répondent aux besoins des populations.

La CGT, ses militants, ses syndiqués sont à pied d'œuvre pour élever le rapport de force dont les travailleurs ont besoin pour la satisfaction de leurs revendications. Pour être plus fort, il faut être plus nombreux.

Une première journée de convergence des luttes

Ces dernières semaines, des initiatives d'actions avec des grèves et manifestations ont été organisées dans plusieurs secteurs professionnels et territoires.

Les retraités et les salariés des EHPAD étaient mobilisés dans l'unité le 15 mars dernier. Ils étaient des milliers dans les rues. Les uns aspirent – à juste titre – à des niveaux de pensions leur permettant de vivre dignement, et les autres à travailler dans des conditions décentes.

Le 22 mars, les salariés de la fonction publique, des entreprises privées et publiques, les cheminots, étaient en arrêt de travail en manifestation dans tout le pays.

Le 30 mars, les salariés de Carrefour se sont mobilisés contre le démantèlement du groupe orchestré pour répondre aux seules exigences de rentabilité des principaux actionnaires.

Depuis le 3 avril, une mobilisation massive des cheminots est engagée pour le service public ferroviaire.

Toutes ces actions montrent que les salariés, les retraités, les jeunes ne s'en laissent pas conter. Ils exigent une autre action politique du gouvernement et que le patronat réponde à leurs revendications dans les entreprises.

Sur les lieux de travail, il s'agit d'interpeller le patronat à partir de vos revendications et de décider des formes d'actions pour participer aux manifestations organisées dans les départements.

Pour la CGT, toutes ces luttes – comme celles en construction – nécessitent un grand rendez-vous d'actions interprofessionnelles et unitaires.

La CGT appelle les salariés du privé et du public, la jeunesse et les retraités à participer massivement à la journée d'actions, de grève et de manifestations le 19 avril prochain, une première étape dans le processus de convergence des luttes.

COMPRENDRE 1968, AGIR EN 2018

UNE OFFRE EXCEPTIONNELLE

1 numéro spécial Mai 68 de la NVO + 2 fac-similés des numéros historiques



COMMANDEZ MAINTENANT

Parution le 11 avril 2018

boutique.nvo.fr



COMPRENDRE 1968, AGIR EN 2018



UNE OFFRE EXCEPTIONNELLE

1 numéro spécial Mai 68 de la NVO

+

2 fac-similés des numéros historiques

- Comment se construit une grève ?
- Les conquêtes sociales de 1968 attaquées par Emmanuel Macron
- Femmes, jeunes, travailleurs immigrés : des luttes à poursuivre

Aujourd'hui comme hier :

La Vie Ouvrière au cœur du mouvement social

En 1968, La Vie Ouvrière était le seul journal publié par les imprimeries en grève. Découvrez les reproductions fidèles de deux numéros historiques publiés en mai et juin 1968.

COMMANDEZ MAINTENANT

Parution le 11 avril 2018

Bon de commande

Adresse d'expédition (Écrire en lettres capitales - Merci)

Syndicat/Société (si nécessaire à l'expédition) _____

Madame Monsieur

Nom* _____

Prénom* _____

N°* _____ Rue* _____

Code postal* _____ Ville* _____ Tél. _____

Fédération ou branche professionnelle _____

Courrier _____ UD _____

*Champs obligatoires

Réf.	Désignation	Prix unitaire	Quantité	MONTANT TOTAL
05682018	NVO spéciale n°2068 - avril 2018 Fac-similé du n°1238 - mai 1968 Fac-similé du n°1240 - juin 1968	9,90 €		

Le n°2068 de la NVO est inclus dans l'abonnement NVO.

Frais de port offerts

N° chèque (à l'ordre de la NVO) _____

Banque _____

Code origine : 00000000

ADRESSEZ CE BULLETIN À : NVO – Case 600 – 263, rue de Paris – 93 516 Montreuil Cedex

TÉL : 01 49 88 68 50 / Fax : 01 49 88 68 66 – commercial@nvo.fr